



INSCRIPTION SCOLAIRE LA RENTREE 2020

Votre enfant est né en 2017, vous pouvez l'inscrire à l'école pour septembre 2020.

Les inscriptions se déroulent en mairie.

Merci de vous munir :

- Livret de famille (ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant),*
- Son carnet de santé,*
- Un justificatif de domicile.*

Le secrétariat